001-210102661-20230925-2023D033-DE

Accusé certifié exécutoire

Publication: 02/10/2023

Réception par le préfet : 28/09/2023

DEPARTEMENT DE L'AIN COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Délibération n° 033 - 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2023 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Président : Jean-Yves BREVET, Maire

<u>Membres présents à la séance</u>: Jean-Yves BREVET – Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Jean-Pierre ROCHE – Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Mathilde VERNET – Nina ZACCAGNINO – Fabrice THOMASSON – Stéphanie LAURENCIN – Marie-Noëlle PRUDENT.

Membres excusés ayant donné pouvoir: Christelle PERROUD (Pouvoir à Françoise ROUX) – Christophe DESMARIS (Pouvoir à Mathilde VERNET) - Gaëlle DIMBERTON (Pouvoir à Bertrand BREVET) – Mireille GROSSELIN (Pouvoir à Fabrice THOMASSON) - Ludovic VINCENT (Pouvoir à Jean-Yves BREVET)

Membre absent : Pierre-Yves RAVIER

Membres présents à la séance : 13 Membres excusés avec un pouvoir : 5

Membre absent: 1

Secrétaire de séance : Nina ZACCAGNINO

OBJET : Désignation d'un représentant à l'assemblée spéciale de la SPL In Terra

Rapporteur: Jean-Yves BREVET

Par délibération en date du 18 juin 2020, M. Jean-Pierre ROCHE a été désigné en tant que représentant de la commune de Montrevel-en-Bresse au sein du Conseil d'administration de la SPL In Terra. Le Conseil municipal a décidé du maintien de la commune au capital de la SPL lors du Conseil municipal du 23 mai 2023.

Du fait du nouvel actionnariat, une assemblée spéciale pour les collectivités entrant au capital auxquelles s'ajoute Montrevel-en-Bresse est créée.

Parmi ces membres, l'Assemblée spéciale élira son représentant permanent au Conseil d'administration de la Société ainsi que son président.

Vu les statuts en vigueur de la SPL IN TERRA, Vu le Code général des collectivités locales, et notamment l'article L2121-33, Il est proposé au Conseil municipal de désigner, en continuité, M. Jean-Pierre ROCHE en tant que représentant de la commune de Montrevel-en-Bresse à l'assemblée spéciale de la SPL In Terra.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Ouï l'exposé, A l'unanimité des membres présents ou représentés

<u>DESIGNE</u> Monsieur Jean-Pierre ROCHE en qualité de représentant de la commune de Montrevel-en-Bresse à l'Assemblée spéciale et à l'Assemblée générale de la SPL IN TERRA.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits. ET ont signé au registre tous les membres présents.

Je certifie que le présent acte est exécutoire conformément aux lois et règlements, après transmission et publication ou notification. Pour Copie Certifiée Conforme, Le Maire,

Jean-Yves BREVET